

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du 26 septembre 2019

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9, 2.10, 2.11, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 6.12, 6.13, 6.14, 6.15, 6.16, 6.17, 6.18, 6.19, 6.20, 6.21, 6.22, 6.23, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.7, 8.8, 8.9, 8.10

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h30.

**Étaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX (jusqu'au 4.1) Audeux : Mme Françoise GALLIOU (jusqu'au 7.5) Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Eric ALAUZET, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT (à partir du 6.2), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir du 1.1.1), M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN (à partir du 1.1.1), M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à partir du 0.3), M. Ludovic FAGAUT (à partir du 1.1.1), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 1.1.1), Mme Béatrice FALCINELLA (à partir du 1.1.1), M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Philippe GONON (à partir du 1.1.1), M. Jacques GROSPERRIN, M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 7.1), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, M. Thierry MORTON (à partir du 1.1.1), M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à partir du 1.1.1), Mme Danielle POISSENOT (à partir du 1.1.1), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.1.1), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY (à partir du 1.1.1) Bonnay : M. Gilles ORY Braillans : M. Alain BLESSEMILLE (à partir du 1.1.1) Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET, M. Gilbert GAVIGNET Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Devecey : M. Michel JASSEY Fontain : Mme Martine DONEY, M. André AVIS Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Vèze : Mme Catherine CUINET (à partir du 1.1.1) Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.1) Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIÉ (à partir du 1.1.1) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET (à partir du 5.3), M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON (à partir du 1.1.1) Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : Mme Valérie MAILLARD Vesemes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du 1.1.1) Vieilley : M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER

**Étaient absents :**

Besançon : M. Julien ACARD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, Mme Rosa REBRAB, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, M. Gérard VAN HELLE Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Chevroz : M. Yves BILLECARD Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE, M. Jacky LOUISON Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merey-Vieille : M. Philippe PERNOT Novillars : M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saône : M. Yoran DELARUE Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire : M. Jean-Noël BESANCON Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

**Secrétaire de séance :** M. Michel JASSEY

**Procurations de vote :**

**Mandants :** F. GALLIOU (à partir du 8.1), P. BONNET, E. BRIOT, D. DARD, C. DEVESA, A. GHEZALI, M. LEMERCIER (à partir du 6.2), C. MICHEL, R. REBRAB, R. STHAL, Y. BILLECARD, F. TAILLARD, Y. GUYEN, H. TRUDET, JM. BOUSSET, A. LORIGUET

**Mandataires :** B. VOUGNON (à partir du 8.1), J. GROSPERRIN, C. LIME, K. ROCHDI, A. POULIN, M. ZEHAF, G. CHALNOT (à partir du 6.2), N. BODIN, S. WANLIN, E. ALAUZET, G. ORY, R. STEPOURJINE, M. FELT, A. FELICE, F. BAILLY, C. MAGNIN-FEYSOT

**Délibération n°2019/004911**

**Rapport n°6.1 - Convention de partenariat entre l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) et Grand Besançon Métropole**

**Convention de partenariat entre l'INSEE  
(Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques)  
et Grand Besançon Métropole**

**Rapporteur : Pascal CURIE, Vice-Président**

**Commission : Aménagement du territoire et coopérations**

<b>Inscription budgétaire</b>	
BP 2019 et PPIF 2019-2023 « Prospective »	Montant prévu au budget 2019 : 80 000€ Montant de l'opération : 6 500 €
<b>Sous réserve de vote de la DM2</b>	

**Résumé :**

Il est proposé de réaliser une étude partenariale avec l'INSEE sur l'attractivité résidentielle du territoire de Grand Besançon Métropole. La participation des deux parties est valorisée financièrement, un versement de 6 500 € de Grand Besançon Métropole à l'INSEE restera à effectuer.

Cette étude vise à mieux identifier le profil des habitants qui sortent et surtout entrent dans notre territoire. Des publics seront identifiés sur la base de leur origine géographique et de leur profil socio-économique. L'étude permettra une comparaison avec d'autres territoires de même taille et dans le temps (évolutions).

En juin 2018, la Communauté d'agglomération du Grand Besançon, devenue Communauté urbaine Grand Besançon Métropole le 1<sup>er</sup> juillet 2019, a adopté son nouveau projet de territoire « Action Grand Besançon » qui place l'attractivité au cœur de ses objectifs. Le Grand Besançon bénéficie d'une croissance démographique solide. Mais au-delà d'un solde naturel très favorable, ce territoire ne gagne que peu ou pas d'habitants au jeu des migrations résidentielles. Grand Besançon Métropole dispose d'atouts importants en la matière et elle doit continuer à les faire évoluer, à les valoriser pour ne pas se laisser prendre au jeu des concurrences territoriales.

A cet effet, elle a notamment élaboré une marque de territoire qui vise à améliorer la notoriété de notre territoire en adoptant un marqueur singulier et en diffusant son image. La marque (Besançon Boosteur de Bonheur) s'adresse au grand public sans distinction, bien qu'elle fera l'objet de déclinaisons thématiques (économie, enseignement supérieur, tourisme...).

Désormais, sur cette base, Grand Besançon Métropole doit identifier plus précisément les publics cibles et leurs besoins, afin de mieux communiquer auprès d'eux et faire évoluer nos politiques publiques pour les attirer davantage.

En partenariat avec la direction régionale Bourgogne-Franche-Comté de l'INSEE, Grand Besançon Métropole souhaite réaliser une étude portant sur le diagnostic des mouvements résidentiels entrant et sortant de l'agglomération. Sur la base des données produites par l'INSEE, cette étude vise à mieux comprendre qui entre et sort, comment ces flux se positionnent en comparaison d'autres grandes agglomérations et comment ils évoluent dans le temps.

Une attention particulière sera portée, entre autres, aux sous-populations suivantes :

- les couples bi-actifs et en particulier ceux dont au moins un actif travaille hors du Grand Besançon (en Suisse notamment), afin de voir si la position géographique de Besançon constitue plutôt un atout ou un handicap ;
- les jeunes de moins de 25 ans, en étude ou non, afin de mesurer l'intensité de l'attractivité étudiante mais aussi la capacité du territoire à conserver ces jeunes au-delà de la période de formation initiale ;
- les retraités, dans un contexte de vieillissement de la population de besoin accru d'infrastructures et de services auprès des aînés.

Chaque partenaire apportera sa contribution dans le respect de ses missions et de ses compétences. L'Insee publie l'étude et participe à ce titre à sa mission d'information générale.

Il est proposé de passer convention (voir annexe) entre les deux parties, afin de définir les conditions administratives, juridiques, financières et techniques du partenariat entre l'Insee et Grand Besançon Métropole. Après valorisation du temps d'études fourni par chacun, la somme de 6 500 € resterait due à l'INSEE.

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- se prononce favorablement sur l'accord partenarial passé entre l'INSEE et Grand Besançon Métropole engageant Grand Besançon Métropole à verser la somme de 6 500 €,
- autorise M. le Président, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport et ses avenants le cas échéant.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0